Avis de Course

DESCENTE DE LA SEINE - TROPHEE MARCEL GUILLOT

Yacht Club du Pecq (YCP)
Cercle de Voile des Boucles de la Seine (CVBS)
Sports Nautiques La Frette (SNF)

5B
OSIR, INQ, IND, MIJI

12/06/2022
Yacht Club du Pecq
1 boulevard de la Libération, 78230 Le Pecq

PARTENAIRE OFFICIEL
PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F, du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).
La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1 REGLES

L'épreuve est régie par :

1.1 - les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile

1.5 - les règlements fédéraux

1.6 - le règlement particulier de navigation sur la Seine :

les navires commerciaux sont prioritaires

les pratiquants d'aviron peuvent être amenés à traverser la zone de course

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Les IC seront disponibles le jour de la compétition

2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

2.3 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante :
http://www.ycpecq.fr/regates/

Et sur le groupe WhatsApp dédié (QR code en annexe *A*) :
https://chat.whatsapp.com/EgJVneFFof58IHnhmWLqS1

3 COMMUNICATION

3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable sur le groupe WhatsApp dédié (QR code en annexe *A*) :
https://chat.whatsapp.com/EgJVneFFof58IHnhmWLqS1

3.2 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

3.3 Bourse aux équipiers disponible :
https://chat.whatsapp.com/CHUjzPLLmRL8MiraPM12ma

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

L'épreuve est ouverte à :

4.1 - aux bateaux en règle avec leur autorité nationale
Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur

4.2 - tous les bateaux : Dériveur; Quillard VL; et aux bateaux du système à handicap OSIRIS d'une longueur maximale de 8 mètres
/!\ Pas de grutage possible pour les quillard au YCP

4.3 Documents exigibles à l'inscription :

4.3.1 a) Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :
- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
  ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
  - pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
  - pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an

b) Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou, pour les majeurs, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais)

c) Une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

4.3.2 Pour le bateau :
- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

4.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription (en annexe) et en l'envoyant à : joye.eric@club-internet.fr

4.5 Les bateaux peuvent s'inscrire en ligne sur : http://www.ycpecq.fr
Les inscriptions sont acceptées jusqu'au jour de la compétition
4.6 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription
4.8 Le nombre d'inscrits maximum est de 50 bateaux.

5 DROITS A PAYER

5.1 Pas de droit à payer

6 PUBLICITE

6.1 [DP] [NP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.
6.2 [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

8 PROGRAMME

Samedi 11 juin 2022 (de 14h00 à 18h00) :
Le YCP accueille les bateaux qui souhaitent gruter le samedi (conseillé). Le bateau sera ensuite amarré à couple des péniches en amont, dans le bras mort de Port-Marly. Un service de navette sera mis en place pour les concurrents.
Il est également possible de venir stationner le bateau dans l'enceinte du YCP.
Détails dans *Informations Complémentaires* en fin de document.
Contacter president@ycpecq.fr

/!\ Pas de grutage possible pour les quillards au YCP

Dimanche 12 juin 2022 :

	De	À	Lieu
Accueil et inscriptions	8h30	10h00	YCP (pelouse)
Briefing	10h00	10h15	YCP (sous la vigie)
Mise à disposition et 1ère course à suivre	10h30	12h00	YCP
Pause déjeuner	12h00	13h00	CVBS
Mise à disposition et 2ème course à suivre	13h00	15h00	CVBS
Remise des prix	15h00	16h00	SNF (quai)
Retour vers YCP	16h00	18h00	SNF → YCP

8.4 Nombre de courses : 2

11 LIEU

11.1 Yacht Club du Pecq, 1 boulevard de la Libération, 78230 Le Pecq
11.2 La zone de course est la Seine de PK 51 à PK 64

12 LES PARCOURS

Les parcours seront de type construit.
Les départs se feront uniquement dans le sens du courant.

Départ course 1	Entre la vigie comité et la ligne blanche rive opposée (YCP)
Arrivée course 1	Entre la cabine comité et une bouée jaune (CVBS)
Départ course 2	Entre la cabine comité et une bouée blanche (CVBS)
Marque de parcours	Bouée à laisser à babord
Arrivée course 2	Entre la table comité et une bouée bleue (SNF)

13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14 CLASSEMENT

14.1 Le système de classement est le suivant : 1 classement pour les bateaux du système OSIRIS; 1 classement pour les quillards voile légère; 1 classement pour les dériveurs; 1 classement pour les Miniji

14.2 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

14.3 Le score d'un bateau dans une série doit être le total des scores de ses courses

14.5 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

15 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

Les bateaux de sécurité de la compétition sont de type rotomoulé et de couleur orange.

19 PROTECTION DES DONNÉES

19.1 Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

19.2 Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

20 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

21 PRIX

Les prix seront distribués comme suit : une récompense pour les 3 premiers de chaque classe.
Une récompense spéciale pourra être décernée suivant la compétition (trophée spécifique)
Des lots pourront être distribués à tous les concurrents

22 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Une bourse aux équipiers est disponible sur le groupe WhatsApp dédié (QR code en annexe *D*) :
https://chat.whatsapp.com/CHUjzPLLmRL8MiraPM12ma

Président du comité de course : Didier Gailleul

22.1 **YCP**

- Les remorques devront être stationnées en épi sur le quai, derrière la vigie comité.
- Les voitures devront être stationnées en dehors de l'enceinte du club.
- Il n'est pas possible de gruter les quillard au YCP

Autorisation d'amarrer les bateaux aux péniches suivantes :
Aux péniches de l'entreprise Morillon Corvol (à gauche en entrant)
A la péniche « E-MC2 » (à droite près du Rowing club)
Aux 3 péniches situées en aval de « E-MC2 »

Recommandations importantes :
Prévoyez des pare-battages et des aussières très longues (les péniches sont parfois très hautes et il faut quelquefois s'amarrer en double)
Méfiez-vous du courant, beaucoup plus fort qu'au YCP
Éviter l'amarrage à couple de plusieurs voiliers, afin de ne pas gêner les rameurs du Rowing
Pas de bruit le dimanche matin
Prenez votre VHF perso si vous en avez une

Contacts :

Jerome Martin, Président	president@ycpecq.fr	06 71 14 20 88
Eric Joye, Trésorier	joye.eric@club-internet.fr	07 68 74 10 09
Elie Sedjerari	elie.courrier@gmail.com	06 95 10 25 45

22.2 **CVBS**

- Les bateaux du système OSIRIS et les quillards voile légère devront se munir d'un grappin, d'une ancre ou tout autre dispositif leur permettant de s'amarrer sur la berge non aménagée opposée au CVBS.

Contact :

https://www.cvbs.fr	contact@cvbs.fr	06 78 94 74 07 / 06 76 78 26 22

22.3 **SNF**

Contact :

http://www.snlafrette.fr	snlafrette@free.fr	01 34 50 09 78

LIGUE ILE DE FRANCE de Voile

HN Habitables + Dériveurs + Quillards

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM DU CLUB ORGANISATEUR : YACHT CLUB du PECQ

DATE 13 JUIN 2021

NOM DE LA REGATE DESCENTE de La SEINE / TROPHEE MARCEL GUILLOT
(pour les habitables)

N° DE VOILE	GROUPE HANDICAP

TYPE DE BATEAU Quil / Der / PTE / GTE

NOM DU BATEAU

N° DU CLUB **NOM DU CLUB**

BARREUR NOM PRENOM
ADRESSE
C/P VILLE
N° LICENCE DATE DE NAISSANCE
N° de Téléphone

EQUIPIER NOM PRENOM
ADRESSE
C/P VILLE
N° LICENCE DATE DE NAISSANCE

EQUIPIER NOM PRENOM
ADRESSE
C/P VILLE
N° LICENCE DATE DE NAISSANCE

DATE ET SIGNATURE DU SKIPPER

Tableau Officiel YCP

Groupe WhatsApp

Scannez ou chargez ce code QR avec la caméra de WhatsApp pour rejoindre ce groupe.

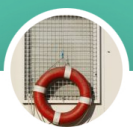

Bourse aux équipiers YCP

Groupe WhatsApp

Scannez ou chargez ce code QR avec la caméra de WhatsApp pour rejoindre ce groupe.